

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2024-2027

INTRODUCTION

La présente planification stratégique répond au besoin de l'OBV Yamaska d'assurer la mobilisation des membres de l'organisation et la cohérence des actions engagées, dans le but d'assurer la mise en œuvre d'une vision à laquelle l'ensemble des parties prenantes souscrit. Elle met de l'avant nos rôles, notre mission, notre vision, ainsi que nos orientations stratégiques et les objectifs prioritaires qui s'y rattachent.

Notre planification couvre un horizon de trois ans et se veut progressive. En ce sens, la première année sera vouée à la poursuite de l'alignement, la seconde à l'ajustement et la troisième aux constats qui deviendront des intrants de la prochaine planification.

RÔLES DE L'OBV YAMASKA

L'OBV Yamaska joue deux rôles importants et distincts :

- En raison de la convention de gestion qui le lie au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, notre organisation joue un rôle de concertation des acteurs du territoire en vue de favoriser la gestion durable de la ressource Eau. Ce rôle l'oblige à être objectif et à agir à la fois comme rassembleur et catalyseur en tablant sur sa connaissance du territoire, des enjeux de l'eau et des différents partenaires, de manière à susciter leur engagement et leur mobilisation vers l'action.
- Grâce à l'expertise de son équipe, l'OBV Yamaska présente une offre de services diversifiée, destinée à plusieurs clientèles, de façon à favoriser la conservation de la ressource en eau (mise en valeur, acquisition des connaissances, sensibilisation, suivi et protection), au moyen d'actions directes ou de coordination de projets.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE EXTERNE

Une forte pression externe s'exerce depuis quelques années sur les OBV, celle de la gestion durable de l'eau pour assurer le maintien de la vie. Elle nous incite à tenir compte des changements climatiques, à changer nos pratiques pour éviter la destruction de milieux ou d'habitats et à prendre soin de nos cours d'eau et de nos nappes phréatiques de manière pérenne.

Dans cette perspective, le mandat et le rôle des OBV ne sont pas assez connus et sont sous-estimés par l'ensemble des intervenants du Québec. Pour sa part, l'OBV Yamaska considère avoir une place privilégiée sur son territoire. Cette conviction s'appuie sur les liens de confiance établis avec les intervenants du milieu et sur la reconnaissance de notre expertise, et ce, même s'il reste un long parcours à faire pour occuper pleinement notre place.

Comme pour l'OBV Yamaska, les exigences reliées aux changements actuels se font de plus en plus nombreuses pour nos acteurs de l'eau alors que les moyens d'y faire face demeurent modestes. Afin de remédier à la situation, la préparation du Plan directeur de l'eau qui sera déposé dans les prochaines semaines et la mise sur pied du Fonds bleu et d'autres initiatives financées par les gouvernements sont autant d'occasions à saisir pour privilégier des actions à portée durable et travailler ensemble d'amont en aval du bassin de la rivière Yamaska.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE INTERNE

Gouvernance

Depuis les derniers mois de 2023, la gouvernance de l'organisation a été revue de manière à distinguer les responsabilités, les prérogatives et les règles de fonctionnement du conseil d'administration et de la table de concertation. Étant séparée du conseil, la table de concertation devient autonome et dispose désormais de temps d'échanges en ce qui concerne la gestion de la ressource Eau. Cette flexibilité lui a permis d'élaborer et de déposer une stratégie de mobilisation et de mettre à jour son Plan directeur de l'eau. Quant au conseil, il peut maintenant se concentrer sur l'administration de l'organisme, notamment par la planification et le suivi des indicateurs de gestion et du budget.

Restructuration

L'organisation de l'OBV Yamaska se remet d'une importante crise reliée à l'interprétation des rôles et des responsabilités respectifs du conseil et de l'équipe administrative. Pour relever le défi d'une restructuration devenue nécessaire, chacune des parties a amorcé une réflexion sur ses façons de faire et ce virage se poursuit dans le cadre de la présente planification. En effet, tous les acteurs impliqués (CA et équipe) sont réunis autour d'une même table afin de se donner des objectifs communs basés sur les expertises reconnues de l'OBV. Le choix des indicateurs a été fait en vue d'assurer le suivi des actions ciblées et il contribuera à améliorer la performance de l'organisation et à consolider sa gouvernance.

Ressources financières

Les ressources financières demeurent plus que jamais une source de préoccupation pour l'OBV Yamaska. Le financement alloué à la réalisation du volet mission de concertation demeure inchangé depuis plusieurs années, tandis que les subventions accordées aux divers projets sont souvent incertaines ou couvrent une partie seulement des budgets requis. Cette situation a des incidences directes sur notre capacité garder notre personnel et à réaliser pleinement notre mission.

ENJEUX

Trois enjeux prioritaires se dégagent de ces éléments de contexte externe et interne :

1. **Enjeu de mobilisation et d'engagement des acteurs de l'eau**
pour permettre à la table de concertation de réaliser notre plan d'action dans un contexte de rareté de main-d'œuvre et de ressources financières;

2. **Enjeu de communication**

pour mieux outiller les acteurs de l'eau présents à la table de concertation et faire connaître nos expertises et offre de services;

3. **Enjeu d'efficacité et d'efficience organisationnelles**

pour améliorer notre gestion de la performance, faire face aux changements et aux risques financiers, et conserver/développer notre expertise.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES (DOMAINES D'ACTIVITÉS)

Orientation stratégique 1 : Renforcer l'engagement et la mobilisation des acteurs de l'eau

- Former, informer, mobiliser et outiller les membres de la table de concertation afin de faciliter leur engagement et la réalisation des activités du plan d'action;
- Rédiger, mettre à jour, faire vivre et réajuster s'il y a lieu notre stratégie de mobilisation;
- Rédiger, mettre à jour et favoriser la mise en œuvre de notre Plan directeur de l'eau;
- Valoriser l'apport des acteurs de l'eau en mettant en valeur leurs réalisations.

Orientation stratégique 2 : Optimiser et faire connaître notre offre de services

- Positionner et préciser notre offre de services;
- Faire connaître nos services et nos bons coups;
- Assurer une planification des projets qui génère des résultats tangibles, mesurables et profitables.

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'efficacité, l'efficience et la renommée de notre organisation

- Instaurer une stabilité financière;
- Assurer une planification des ressources qui permette d'atteindre les objectifs visés;
- Mettre en place des indicateurs de suivis de gestion.

Orientation stratégique 4 : Développer notre ancrage dans la communauté

- Se faire connaître et susciter la participation citoyenne à nos instances en partageant nos connaissances;
- Participer à des activités communautaires sous forme de bénévolat.

MISSION EN DEUX VOILETS

L'OBV Yamaska se donne une mission en deux volets dont l'un découle du mandat gouvernemental lié à sa création et l'autre est rattaché aux projets entrepris dans les communautés du bassin versant.

Le volet associé au mandat gouvernemental

Par le biais de la concertation, mobiliser les acteurs de l'eau de la Yamaska autour des enjeux de protection, de restauration et de valorisation de l'eau sur le territoire du bassin versant, dans le respect de l'équilibre entre leurs besoins et la gestion durable de la ressource.

Un volet axé sur l'accompagnement et le partage des connaissances

Par notre offre de services, accompagner et accroître les connaissances de nos partenaires, et favoriser la gestion pérenne de l'eau.

VISION

L'OBV Yamaska se démarque par la cohérence et la cohésion de ses activités, et est reconnu comme le pilier de la gestion intégrée de l'eau du bassin versant de la Yamaska, de la rivière, de ses affluents et de ses écosystèmes.

VALEURS

L'eau comme ressource commune et vitale

L'eau est essentielle à la vie et nous en faisons notre moteur d'action. Nos activités et les gestes que nous posons s'inscrivent dans une volonté de préserver ce bien commun à long terme.

La concertation

Nous croyons au choc des idées, au partage des ressources et à la mise en commun des connaissances pour relever les défis actuels et futurs.

L'engagement

Nous donnons le meilleur de nous-mêmes en tout temps, nous avons le courage d'énoncer les problématiques et la souplesse de les travailler au rythme de nos partenaires et de nos clients.

L'intégrité et le professionnalisme

Nous prenons à cœur notre rôle de concertation, nous respectons nos engagements, nous reconnaissons les rôles des acteurs de l'eau et nous travaillons avec eux en toute transparence et professionnalisme.

Le plaisir, le respect et la complicité

Nous œuvrons dans le plaisir et la complicité, nous respectons la complémentarité de nos expertises et nous sommes fiers de nos réalisations.